

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 22 septembre 2017.

Par suite d'une convocation en date du 7 septembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Thierry PROLA, Maurice ENGELMANN, Grégoire MAZZINI, Gérald MABILE.
présents	6	Absents excusés : Michel BACARISSE, Jacky LESUEUR, Xavier CULEUX qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Philippe LEVEAUX qui donne pouvoir à Gérald MABILE, Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM.
votants	9	Secrétaire de séance : Jean MICHEL.
Délibération n°	17/2017	

Objet : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR UNE ETUDE HYDRAULIQUE ET A LA PARCELLE.

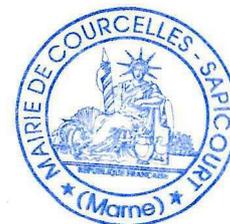
Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la délibération 16/2017 par laquelle le conseil municipal a décidé de réaliser l'étude hydraulique et une étude à la parcelle sur le territoire de la commune, sans engagement de poursuite de travaux de la part des propriétaires des zones concernées. Monsieur le maire présente les devis des bureaux suivants :

V3E, TPFI, SOGETI et la SAFER.

Après analyse des devis, le conseil municipal à l'unanimité :

- **A retenu** le bureau d'étude la SAFER.
- **AUTORISE** le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.
- **CHARGE** le maire de déposer la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 22 septembre 2017



Le Maire, Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
le 25 septembre 2017 et de sa publication le 25 septembre 2017